

## **SYSTÈMES D'ALIMENTATION EN CARBURANT RÉSISTANT AUX INONDATIONS – LISTE DE VÉRIFICATION**

### **RÉSERVOIRS HORS SOL :**

- Les réservoirs sont-ils ancrés à une base de béton?
- Les conduites de carburant sont-elles protégées des chocs en provenance de débris emporté par les crues?
- Le support du réservoir est-il conçu pour résister à la vitesse de passage de l'eau?
- Les événements et les ouvertures des conduites de remplissage sont-ils au-dessus du niveau de crue ?
- Tous les robinets ont-ils été fermés lorsque les avis d'inondation ont été émis (ou avant de quitter les lieux)?
- Assurez-vous de couper le courant avant de quitter les lieux.

### **RÉSERVOIRS SOUTERRAINS :**

- Les réservoirs sont-ils bien ancrés? Si non, doivent-ils être remplis pour éviter le soulèvement dû à la flottabilité?
- Les bouchons de remplissage sont-ils hermétiquement fermés de façon à éviter la perte de produit?
- Les événements et les ouvertures des conduites de remplissage sont-ils au-dessus du niveau de crue ?
- Les conduites et les distributeurs de carburant sont-ils protégés des chocs en provenance de débris emporté par les crues?
- Tous les robinets ont-ils été fermés lorsque les avis d'inondation ont été émis (ou avant de quitter les lieux)?
- Assurez-vous de couper le courant avant de quitter les lieux.

**Pour obtenir de plus amples renseignements sur la liste de vérification ci-dessus, veuillez communiquer avec M. Benoît Ouellette, ingénieur au stockage et manutention des produits pétroliers – ministère de l'Environnement, au 506-444-4667 ou avec le bureau régional du ministère de le plus près.**